

FFESSM ILE-DE-FRANCE

COMpte RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR REGIONAL
DU JEUDI 09 avril 2026

Présents : Éric BRUNELLE, Alain LAMERAT, Caroline GORON, Stéphane LEFEBVRE, François OGOYARD, Geraldine LAMBRECHTS, Gilles SEPTIFORT, Rodolphe VOISIN, Pascal ILDEF, Thibault MENETROT, Morgane LE ROUX, Jérôme HLADKY.

Absents excusés : Patrick LAMERAT, Charles HUOT, Viviane BACQUET, Corinne HAMERS, Dominique ASARO, Bruno BEAUJOUAN, François VENUTOLO.

Absents non excusés : Julie JAKERCANER, Christine JEAN, Christophe LORANT, Séverine BOURBON, Céline HECQUET.

Début de la réunion en présentiel : 19h38

Monsieur Éric BRUNELLE, Président adjoint du Comité Régional Ile-de-France ouvre la réunion

1. Approbation PV du CDR du 15/01/2026

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Point et information sur les licences (M. Gilles SEPTIFORT Secrétaire-adjoint)

Saison	Adultes	Jeunes	Enfants	TOTAUX
2025 - 2026	21031	1196	629	22856
2024 - 2025	20964	1166	551	22681
TOTAUX	+ 67	+ 30	+78	+175

Une augmentation du nombre de licence est à noter dans toutes les catégories et plus particulièrement chez les jeunes. Cette augmentation équilibre la perte de licences « Jeune » notée en décembre.

3. Point sur les comptes (Mme Géraldine LAMBRECHTS)

ETAT DES COMPTES DE LA FFESSM IDF			
intitulé		débit	crédit
Solde du compte au 08/04/26		50356773	26,733.38 €
ATTENTE REGLEMENTS CLIENTS			42,716.00 €
Livret Association			81,875.49 €
Compte sur Livret			995,107.36 €
dette fournitures FFESSM (au 31/03/26)		23,908.83 €	
Affiliations Nationales		23,870.00 €	
RESERVE CREA DESIGN		290,000.00 €	
Totaux =		337,778.83 €	1,146,432.23 €
08/04/2026			808,653.40 €
CREDIT MUTUEL			
ETAT DES COMPTES DE LA FFESSM IDF			
intitulé		débit	crédit
solde du compte au 31/03/2026		0002044401	652.82 €

Afin d'avoir une vision complète des finances du Comité, il sera nécessaire de fournir une extraction du compte HelloAsso. Ce compte est accessible par le Président, le Président Adjoint ainsi que le personnel du Comité.

4. Point du DTN-Adjoint (M. Jérôme HLADKY)

Le point principal à aborder ce jour, est l'approbation du Projet Sportif Associatif.

Celui-ci a été présenté aux membres du Comité Directeur pour lecture, correction et avis.

Une dernière lecture de ce document a été réalisée en janvier et nécessite maintenant l'approbation par le Comité Directeur.

Ce document reprend toutes les activités de la fédération au niveau régional.

Les départements et les clubs devront également réaliser leur propre projet sportif, si ce n'est déjà fait. Il sera déposé auprès de la DRAJES après l'approbation par le Comité.

Mise au vote du Projet Sportif Fédéral du Comité IDF.

Le document définissant le Projet Sportif du Comité Régional Ile de France est adopté à l'unanimité.

Monsieur Jérôme HLADKY continue d'aborder les points suivants :

- La campagne de PSF se termine ce dimanche 12 avril. Une vingtaine de dossier a été adressée à la fédération. L'enveloppe de subvention pour cette année n'est pas prévue à la baisse. Un dossier sur deux est renvoyé aux rédacteurs pour défaut de déclaration et/ou de non cohérence administrative. De nombreux dossiers concernent des actions très ciblées Handisub et féminisation avec des projets originaux. La thématique jeune est également abordée et prend de l'ampleur au sein des associations. Monsieur Alain LAMERAT demande que ces projets inventifs soient communiqués au plus grand nombre pour aider les autres structures à s'organiser.

Suit un point sur le projet de développement de la Plongée « Jeunes » et la création du Label Club Formateur :

Monsieur Jérôme HLADKY est entré en relation téléphonique ou en présentiel avec les présidents de CODEP et les représentants des clubs qui se sont déclarés intéressés par la démarche, afin de déterminer les clubs pilotes.

Le cahier des charges proposé pour devenir club formateur a été allégé pour permettre l'entrée dans la démarche de nombreux clubs. Ce document a été validé par les présidents de CODEP engagés.

A partir des déclarations des clubs formateurs dans les CODEP, le Pass animateur Jeune Plongeur sera mis en route afin de pouvoir commencer à former et informer les clubs désireux de se lancer dans la création ou le développement d'une section Jeunes Plongeurs.

Un label « Club Jeunes » sera alors attribué aux structures qui s'engagent dans la démarche.

L'objectif est d'ouvrir la formation Pass animateur Jeunes Plongeurs dès la rentrée de septembre avec les possibilités d'accueil par les clubs formateurs dans leurs associations.

Monsieur Jérôme HLADKY rappelle qu'il existe une rubrique spéciale plongée jeunes dans notre rubrique fédérale SUBAQUA et qu'il faut la faire vivre.

Monsieur Eric BRUNELLE, demande si une page « Jeune » a été prévue sur le nouveau site. Il semblerait qu'elle n'existe pas dans le projet présenté mais qu'il serait important de la prévoir.

5. Mise au vote pour approbation du RI du Collège des Instructeurs Techniques

Monsieur Eric BRUNELLE Président adjoint, sur demande de Monsieur Renaud BRAR Président de la CTR, propose de mettre au vote le nouveau Règlement Intérieur du Collège des Instructeurs de la Commission Technique Régionale qui a été transmis lors de la convocation à cette réunion du CDR.

Celui-ci a été adopté à 84% par le collège des Instructeurs Régionaux.

Ce règlement doit maintenant être approuvé par le Comité Directeur Régional.

Le Règlement Intérieur du collège des instructeur de la Commission Technique est adopté à l'unanimité.

6. Information sur les futurs statuts

Monsieur Eric BRUNELLE Président adjoint informe que quelques modifications ont été demandées par la Fédération dont des délais imposés qui vont se répercuter sur les organisations des Assemblées Générales des CODEP.

Le Groupe de travail a relevé quelques difficultés comme, par exemple, l'obligation de fermer les élections par vote électronique à la fin des débats de l'Assemblée Générale et des votes des commissions. Ce point permet de répondre notamment à l'article précisant qu'un Président de commission peut se déclarer lors de l'Assemblée Générale électorale si aucun autre candidat ne s'est inscrit avant.

De même, le quorum ne sera connu qu'à la fin de l'Assemblée Générale au moment où le vote électronique sera clos.

Toutes ces règles sont imposées par la Fédération et aucun Organe Déconcentré ne pourra y déroger.

7. Points sur les médailles

Monsieur Stéphane LEEBVRE Vice-président indique qu'une cinquantaine de médailles d'or régionales sont délivrées par an. La médaille de bronze de la Fédération peut également être attribuée sans lien avec la médaille régionale. Ces médailles nationales sont délivrées sur 2, ou exceptionnellement 3 sessions d'attribution.

A ce jour, le stock de médailles régionales est épuisé. Les dossiers de demandes d'attribution ont donc été stoppés.

La FFESSM Ile-de-France est le seul comité régional à délivrer des médailles.

Au vu du coût annuel des médailles (environ 2 500 €) et afin de conserver une cohérence avec les pratiques des autres régions, il est mis au vote la poursuite ou non de la délivrance des médailles d'or régionales.

Contre : 8 – Pour : 1 – Abstention : 2

Il est donc décidé de ne pas renouveler le stock. Le bureau des médailles rappellera les procédures d'obtention des médailles nationales (bronze, argent et or).

8. Information sur le Salon de la plongée 2027

Monsieur Eric BRUNELLE Président adjoint indique que la décision de faire un stand Beaumont sera discuté avec l'organisatrice courant juin et le coût de cette mise en place sera précisé par la suite. Monsieur Thibault MENETROT informe que pour un stand de 3x3m, taille minimum sans électricité, le montant de mise à disposition est de 3 000€ HT, tarif grand public.

La FFESSM propose que des îlots régionaux soient mis en place sur le futur stand national. Une offre sera proposée prochainement aux comités régionaux par la fédération pour acquérir ces îlots.

Le prochain salon de la plongée se déroulera du 14 au 17 janvier 2027.

Madame Caroline GORON, demande si la location de la potence de mise à l'eau des personnes en situation de handicap qui viendraient faire un baptême pourra être prévue sur les quatre jours d'ouverture du salon. En effet, il a été demandé cet accès sur les quatre jours afin de permettre aux centres spécialisés, en activité sur les jours ouvrés, de venir avec leurs personnels pendant les heures de prise en charge.

Ce sujet devra être abordé rapidement afin de pouvoir répondre aux demandes des organisateurs.

Monsieur François OGOYARD demande la possibilité de réaliser le trophée GRIMBERT destiné à promouvoir la photographie sous-marine avec les jeunes, le dimanche matin au salon pour le vingtième anniversaire de cet événement.

Ce sujet sera également abordé lors de l'entrevue avec l'organisatrice.

9. Information sur l'organisation de l'AGR 2026

Monsieur Gilles SEPTIFORT, présente le local visité avec le Président Monsieur Patrick LAMERAT.

Il s'agit de la salle des fêtes municipale de la ville de Maurepas dans les Yvelines. Il présente également le projet de privatisation du restaurant situé à cinq minutes à pied du site de la salle. Le menu sera présenté au mois de septembre lorsque la carte d'hiver sera diffusée par le restaurateur.

Le prix du repas demandé aux participants sera voté en juillet lors du prochain CDR.

Le projet d'organisation de l'AG est adopté à l'unanimité.

10. Points sur la base fédérale de Beaumont

• Activités (M. Thibault MENETROT)

En ce qui concerne la Plongée de Pâques, le nombre d'inscrit n'est pas connu. La communication a été insuffisante auprès des adhérents.

La journée féminine à Beaumont le 30 mai : le programme n'est pas connu. Monsieur Jérôme HLADKY demande des rapports de cette activité pour informer les instances des actions de féminisation mises en place et justifier les demandes de subvention.

La journée porte ouverte a été communiquée dans l'agenda des activités transmis au niveau des clubs. Aucune information d'inscription ou d'engagement n'a été remontée.

Le 14 juin aura lieu la journée bio.

Le 4 juillet sera le jour de la plongée de nuit. Un appel sera fait ultérieurement par mail aux membres du Comité pour assurer l'organisation et le déroulement de cette manifestation. Monsieur Thibault MENETROT demande la possibilité de reculer d'un quart d'heure environ le début de l'activité, la durée du jour étant allongée à cette période. Il sera nécessaire de prévenir les mairies de ce décalage et de l'horaire de fermeture de la base prévu.

Une journée régionale de la plongée des jeunes se déroulera le 19 septembre : aucune info sur le déroulement de cette journée n'est parvenue au Comité à ce jour.

Il avait été acté la date du 26 septembre pour la réalisation de la 2^{ème} plongée de nuit.

• Maintenance (M. Alain LAMERAT)

Il est nécessaire de créer un groupe pour la pose du portail, tombé à cause du vent. Le devis d'intervention est réalisé mais il faut du monde pour tenir les portes pendant l'intervention de soudure du professionnel. Cette intervention est programmée pour le 7 mai et nécessitera 5 personnes.

Les chariots de blocs sont réparés.

- **Travaux (M. Thibault MENETROT)**

Monsieur Patrick LAMERAT Président de la FFESSM IDF a proposé de refaire l'étanchéité du toit terrasse de la cathédrale.

Une visite a été faite et un devis a été réalisé pour un montant de 22 303€. De nombreux déchets sont à évacuer avant les travaux d'étanchéité. Une reprise d'étanchéité doit être faite sur les pourtours. Il manque également de la ventilation dans la cathédrale. Une proposition d'aménagement est prévue dans le devis.

L'accès au toit terrasse n'est pas possible en l'état. Le professionnel demande de débayer l'accès pour faciliter l'accessibilité et la réalisation de ces travaux.

Le devis doit être mis en concurrence avec d'autres entreprises. Monsieur Alain LAMERAT se propose de consulter une autre entreprise.

Constat : la porte d'accès du haut ne ferme pas. Une barre empêche l'ouverture mais semble insuffisante. L'escalier n'est également pas utilisable de façon sécuritaire.

La porte d'accès et l'accès à l'escalier devront être condamnés pour des raisons de sécurité.

Monsieur Stéphane LEFEBVRE demande si le projet de rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite a pu voir le jour. Monsieur Dominique ASARO étant absent, le point sera abordé lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

11. Questions et propositions diverses

Madame Caroline GORON indique que les retours des clubs sont très négatifs sur l'utilisation de la base fédérale. Hormis l'eau chaude qui a été remise en service dans les douches, les badges d'accès fonctionnent mais l'organisation de la récupération a été maladroite.

Les clubs demandent que les plateformes soient identifiées avec leur profondeur. Monsieur Thibault MENETROT a la possibilité d'identifier les différentes plateformes en utilisant les autocollants marins. Il serait intéressant également de mettre les distances entre les bouées des parcours de nage.

Monsieur Thibault MENETROT propose donc de mettre à jour le plan de la base avec l'emplacement précis des plateformes, si le support numérique initial est existant. Une demande sera faite afin de savoir si le plan de masse est disponible.

Le site de réservation n'est pas apprécié car trop de formalisme et des procédures en doublon.

Des aménagements sont en cours dans la création du futur site web du Comité.

Plusieurs points sont soulevés par les membres du comité directeur :

L'ERP doit pouvoir connaître avec précision le nombre de personnes présentes sur le site en cas de problème. Aujourd'hui, ce n'est pas possible car le process d'inscription ne permet pas les modifications de dernière heure.

Il est urgent de répondre à cette promesse faite aux présidents de clubs il y a déjà deux ans.

La mise en place d'un nouveau protocole de réservation avec un logiciel qui existe déjà est en cours. Ce logiciel sera directement rattaché au nouveau site dès sa mise en ligne.

L'opérateur sur place pourra ainsi contrôler directement la correspondance entre la réservation, modifiable la veille, et la fiche de présence.

L'absence de contrôle précis actuel entre les inscrits initiaux et réellement présents peut entraîner un manque à gagner pour le Comité. La fiche de présence doit être remise à l'arrivée.

Suite à la question de Madame Caroline GORON, il ressort que, la base fédérale de Beaumont étant un ERP de 5^{ème} catégorie, des visites réglementaires devront être planifiées et réalisées par un bureau de



FFESSM

ÎLE-DE-FRANCE

contrôle. Monsieur Thibault MENETROT se propose pour organiser ce suivi et contactera les membres du Comité Directeur pour organiser cette tâche.

Le problème de remise d'un seul badge d'accès par Codep est remonté par Madame Geraldine LAMBRECHTS. Il est incontournable de mettre à disposition des CODEP plusieurs badges d'accès qui vont permettre de faciliter la gestion des accès pour les différentes commissions départementales utilisatrices de la base.

Le sujet du calendrier mutualisé sera abordé lors de la prochaine réunion de Comité Directeur.

12. Questions diverses

Pas de question diverse

Prochaine réunion le jeudi 09 juillet 2026 à 19h30

La séance est levée à 22h10 par Monsieur Éric BRUNELLE, président adjoint du Comité.

**Le Président adjoint
du Comité Régional
M Éric BRUNELLE**

**La Secrétaire de séance
M Gilles SEPTIFORT**